

Rapport d'activité CAFIPEMF – Note explicative

A compter de la session 2016, conformément à la circulaire n° 2015-109 du 21-7-2015, le CAFIPEMF se déroule sur 2 années. La 1^{ère} année, l'épreuve d'admissibilité consiste en un entretien de 45 minutes (15 minutes d'exposé et 30 minutes d'entretien) avec le jury qui s'appuie sur un rapport d'activité fourni par le candidat.

Ce rapport d'activité consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel dans lequel il s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant, dans le champ de l'accompagnement et de la formation. Il est attendu des candidats qu'ils fassent usage des outils numériques pertinents en lien avec les activités présentées et démontrent leur capacité à les utiliser à bon escient.

Ce rapport d'activité, dont la forme est définie par le dossier fourni, comporte **5 pages au maximum** auxquelles peut être annexé tout document y compris audiovisuel à même d'éclairer cette activité.

Les consignes de mise en forme suivantes doivent être respectées : rédaction en Arial, taille de caractère 11 avec interligne simple.

Le rapport d'activité sera accompagné de(s) rapport(s) d'évaluation (administrative et pédagogique) des deux dernières années.

Le parcours professionnel

Dans cette partie, vous vous attacherez à mettre en évidence les éléments essentiels de votre parcours professionnel.

Parcours de formation

Il s'agit de faire part des formations dont vous avez bénéficié et qui vous ont permis de développer des compétences professionnelles, au regard du référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/30/3/perso4093_annexe1_452303.pdf

Ces formations peuvent être de divers types : formations universitaires, formations initiales ou continues, participations à des travaux de recherche,...

Les expériences professionnelles

Après avoir présenté, conformément au document fourni comme support du rapport, différentes expériences professionnelles vous développerez une analyse réflexive d'une de vos activités professionnelles.

Annexes

Ce rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité.